

# FUTURS ETUDIANTS

Pour les études supérieures 2021/2022, vous pouvez encore faire une

## DEMANDE DE BOURSE et de LOGEMENT

A partir de parcoursup, (« Préparer votre vie étudiante »)  
se connecter à : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

La demande se fait à travers une procédure unique appelée Dossier Social Etudiant (DSE).

Le DSE permet aux étudiants de demander une Bourse et un logement en résidence universitaire à la Réunion ou en Métropole

CROUS AlloBourses

Tél : 0262 48 32 51  
de 08h à 12h

Pour toutes **questions** concernant les bourses et le logement, utilisez le formulaire de contact disponible sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)(rubrique *Assistance*)

Si vous avez déjà fait la demande de bourse, apporter au secrétariat du Proviseur adjoint la photocopie de la notification de bourse 2021-2022